



Conseil économique et social

Distr. générale
27 juin 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques

Cohésion sociale et avantages économiques de la normalisation des noms géographiques

Document soumis par l'Afrique du Sud**

Aux termes de la loi de 1998 portant création du Conseil des noms géographiques sud-africains, ce dernier est un organe consultatif permanent qui conseille le Ministre des arts et de la culture sur la modification et la normalisation à des fins officielles des noms géographiques en Afrique du Sud. Le Conseil a aussi pour mission de sensibiliser le public aux avantages économiques et sociaux liés aux noms géographiques.

La question des avantages économiques et sociaux a été soulevée à plusieurs reprises au Parlement. Le Ministère a chargé le Conseil de la recherche en sciences humaines, un organisme indépendant, d'établir un rapport objectif sur les incidences des noms géographiques dans la société multiculturelle et la vie économique de notre pays.

Cette étude porte sur les aspects suivants :

- Avantages économiques de la normalisation des toponymes (y compris comme moyen de favoriser le tourisme, de promouvoir le patrimoine et d'améliorer l'image de marque du pays);
- Avantages sociaux de la normalisation des toponymes (y compris comme moyen de forger l'unité de la nation, de faciliter la réconciliation, d'opérer des réparations symboliques et de susciter une nouvelle conscience nationale).

Nous voudrions que cette étude donne une image pertinente de la situation en Afrique du Sud, à travers des exemples mettant en corrélation des changements récents de toponymes et l'évolution du produit intérieur brut (PIB) dans certaines

* E/CONF.98/1.

** Établi par l'Afrique du Sud.



provinces. Les médias ont ainsi signalé (*Mail & Guardian*, éd. du 25 juin au 1^{er} juillet 2004) que le Ministre de l'éducation et de la culture pour le développement financier et économique avait de bonnes raisons d'être fier de la croissance que la province du Limpopo avait enregistré au cours des 10 dernières années malgré des difficultés apparemment insurmontables.

Avec une production économique se chiffrant modestement à 14 millions de rand, la province arrivait en 1994 en avant-dernière position. En 2001, le Limpopo présentait pourtant le taux de croissance économique le plus élevé du pays (6,3 %), performance très supérieure à la moyenne nationale.

Une fois sur sa lancée, la province n'a plus jamais regardé en arrière. Lors de la présentation de son budget en 2003, le Ministère de l'éducation et de la culture a annoncé que la production économique du Limpopo atteignait 64 millions de rand, et avait donc quadruplé en l'espace de neuf ans. Les 80 millions de rand pourraient fort bien être atteints en 2004.

Pendant cette période, le Limpopo a retenu l'attention des médias en rebaptisant certaines de ses grandes villes et bourgades. Il sera intéressant de consacrer une étude de cas à cette province pour vérifier si la normalisation des noms géographiques a eu des effets positifs ou négatifs sur sa réussite.
